

- **650.000 passagers victimes de la grève des contrôleurs aériens**
- **Etat d'alerte décrété pour la 1ère fois en 35 ans de démocratie**

Espagne : Zapatero rouvre le ciel avec l'armée et l'état d'alerte

MADRID, dimanche 5 décembre 2010 (LatinReporters.com) - Brisée samedi par le gouvernement, la grève sauvage des contrôleurs aériens, qui a fermé pendant 24 heures le ciel de l'Espagne, a créé un précédent politique majeur. L'état d'alerte, doublé d'une militarisation, a en effet été décrété pour la première fois en 35 ans de démocratie postfranquiste et ce par un exécutif de gauche, celui du socialiste José Luis Rodriguez Zapatero.

Les titres à la une de la presse madrilène proclament l'échec du coup de force des aiguilleurs du ciel : "Zapatero étouffe la sédition des contrôleurs avec l'autorité militaire" (El Mundo, centre droit), "La déclaration de l'état d'alerte fait plier les contrôleurs aériens" (El Pais, centre gauche), "L'Espagne décolle par décret" (La Razon, conservateur).

Selon le calcul d'El Pais, 4.300 vols ont été annulés et 650.000 passagers cloués au sol à cause de la grève. Lancée vendredi après-midi, elle a torpillé le plus long pont du calendrier espagnol, 5 jours jusqu'à mercredi soir, qui avait drainé des dizaines de milliers de familles vers les aéroports. Elles ont dû soit rebrousser chemin, soit s'allonger en stand-by, comme les touristes étrangers frustrés, dans un hôtel ou devant les comptoirs d'enregistrement. Le chaos à Madrid, Barcelone et Las Palmas s'est répercuté partiellement en Europe par l'annulation de tous les vols à destination de l'Espagne, notamment à Paris, Londres, Rome et Bruxelles.

Les pertes économiques sont considérables. A lui seul, le secteur touristique espagnol, qui assure 11% du PIB, aurait perdu 250 millions d'euros, estime José Manuel Maciñeiras, président d'une association patronale d'agences de voyage. Le préjudice causé à l'image de l'Espagne n'est, lui, pas quantifiable.

Pourquoi 2.400 contrôleurs aériens ont-ils semé pagaille et colère dans un pays de 47 millions d'habitants? Depuis plus d'un an, le gouvernement de M. Zapatero réduisait progressivement, au prix de mouvements de mauvaise humeur altérant parfois partiellement le trafic aérien, les avantages jugés excessifs des aiguilleurs du ciel. Leur salaire moyen annuel a été ramené de 350.000 à 200.000 euros. Le moindre de ces deux chiffres suffit à scandaliser l'opinion publique espagnole, surtout en cette période d'austérité. Vendredi, dans un décret incluant diverses nouvelles mesures pour combattre la crise, le conseil des ministres espagnol privatisait partiellement les aéroports, excluait du décompte des heures de travail des contrôleurs leurs absences pour activité syndicale ou maladie et prévoyait, en

cas de refus de service, la militarisation du contrôle aérien, mais non encore des contrôleurs eux-mêmes. C'est ce décret qui a mis le feu aux poudres et provoqué la grève sauvage.

A 21h30 du même vendredi, le contrôle aérien passait effectivement sous contrôle militaire. Manœuvre inutile. Le ciel restait bouclé. Les contrôleurs aériens demeuraient absents ou, assis sur leur siège, refusaient tout travail, sachant qu'en Espagne les contrôleurs militaires ne peuvent pas organiser le trafic civil, car leur formation ne satisfait pas aux normes civiles européennes.

Droits et libertés préservés en principe par l'état d'alerte, mais...

Au matin du samedi 4 décembre, un conseil des ministres extraordinaire présidé par M. Zapatero [instaurait par un autre décret l'état d'alerte](#) (estado de alarma) pour une période de 15 jours. Cette fois, les contrôleurs aériens eux-mêmes étaient "mobilisés" en qualité de "personnel militaire". Le ministre de l'Intérieur et vice-président du gouvernement, le socialiste Alfredo Perez Rubalcaba, précisait à la presse que leur désobéissance éventuelle aux ordres relèvera désormais du code pénal militaire. Selon le degré de désobéissance, ce code prévoit des peines comprises entre trois mois et six ans de prison.

Cette menace a brisé net la grève des aiguilleurs du ciel. Ils ont repris le travail. Le trafic aérien se normalise progressivement depuis samedi après-midi sous la supervision d'officiers. Des véhicules militaires restent parkés devant les aéroports. L'Espagne n'avait pas plus vu cela depuis très longtemps.

La "paralysie de services publics essentiels" est l'une des circonstances, concrétisée par la grève sauvage des contrôleurs aériens, pouvant justifier la déclaration de l'état d'alerte aux termes de la [loi de 1981](#) qui régit aussi les états d'exception et de siège. Cette loi n'octroie toutefois la gestion de l'état d'alerte qu'à des autorités civiles (gouvernement ou présidents de régions stipule la loi), dont les pouvoirs de décision et de coordination des services publics sont alors temporairement accrus. De surcroît, tant la loi de 1981 que la Constitution ignorent en matière d'état d'alerte la suspension de droits et libertés découlant des états d'exception et de siège.

Le décret instaurant depuis samedi l'état d'alerte utilise néanmoins la faculté de "mobiliser" le personnel d'entreprises et de services (article 12.2 -doce.dos- de la loi de 1981) pour désigner "le chef d'état-major de l'armée de l'air" comme l'autorité à laquelle sont soumis les contrôleurs aériens. Et leur nouveau statut de "personnel militaire" grève leur liberté d'expression et de réunion de limitations propres à l'armée, au sein de laquelle droit de grève et représentation syndicale sont prohibés. En réponse à la question d'un journaliste, le ministre des Transports, José Blanco, a reconnu dimanche qu'il n'y aurait aucun dialogue avec les représentants syndicaux des contrôleurs du ciel durant l'état d'alerte, qui pourrait être prorogé au-delà des 15 jours actuels si nécessaire et si le Congrès des députés y

consent. La proximité des fêtes de fin d'année et les déplacements massifs qu'elles provoquent seront tenus en compte.

"Il ne convient pas de banaliser l'état d'alerte en démocratie"

Non seulement l'instauration de l'état d'alerte est une première dans l'Espagne démocratique, mais en outre son application par M. Zapatero déborde donc tant soit peu du cadre des garanties constitutionnelles. Heureusement, le décret limite explicitement le champ d'application de l'état d'alerte aux tours et centres de contrôle du trafic aérien et à leur personnel. L'Espagne en tant que telle et le reste des Espagnols ne sont en principe pas visés. Mais ce que le ministre Rubalcaba appelle "la leçon" infligée à ceux qui défient l'Etat espagnol pourrait légitimement inquiéter ceux qui redoutent de prochains troubles sociaux graves dans un pays comptant 4,6 millions de chômeurs, soit plus de 20% de sa population active, qui perdent toute indemnité après deux ans d'inactivité.

Soulignant que l'état d'alerte n'avait été décrété ni lors de la tentative de putsch militaire du 23 février 1981 ni après les attentats islamistes de Madrid du 11 mars 2004 (191 morts, 1.856 blessés), l'éditorialiste du quotidien conservateur madrilène ABC se demande si la décision de M. Zapatero d'y recourir relève "d'un exercice d'autorité, d'un coup d'effet exagéré ou d'une décision désespérée". Suggérant que des moyens moins draconiens auraient peut-être suffi à faire entendre raison aux contrôleurs aériens, qu'il vilipende par ailleurs comme l'ensemble des médias, ABC avertit le gouvernement qu' "il ne convient pas de banaliser l'état d'alerte en démocratie".

Un sondage publié dimanche par l'influent El Pais octroie au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de M. Zapatero un score historiquement maigre de 24,3% des intentions de vote, contre 43,1% aux conservateurs du Parti populaire, à cinq mois seulement des élections régionales et municipales et à quinze mois des législatives.